

# Le financement de la Dépendance en France à nouveau renvoyé à un prochain quinquennat

• La Fondation Concorde salue les récentes annonces du Premier ministre sur les aides aux personnes âgées en perte d'autonomie.

Le report « sine die » du projet de loi sur la perte d'autonomie décidé par le gouvernement reporte de fait au prochain quinquennat les décisions à prendre quant au financement de la cinquième branche de la Sécurité Sociale couvrant la perte d'autonomie de nos concitoyens.

Si la dégradation globale des comptes publics et sociaux peut se comprendre dans un contexte post Covid, il n'empêche qu'au-delà de la revalorisation de la rémunération des personnels concernés et du renforcement de l'action des personnels aidants auprès des personnes âgées en perte d'autonomie à domicile ou en établissement, s'impose toujours à tous la question du financement global de la dépendance.

Certes ce financement ne représente que 3 % de l'ensemble des dépenses sociales (retraite et santé) en France mais il faut l'inscrire dans la montée en puissance de ce risque au regard des données démographiques du vieillissement de la population et de l'augmentation des personnes concernées estimée à 40 000 de plus chaque année après 2030.

La perte d'autonomie est une inquiétude pour chaque citoyen français et il faut résoudre une fois pour toute cette question de solidarité nationale.

La Fondation Concorde est convaincue qu'au-delà de l'impulsion que doivent absolument continuer de donner les pouvoirs publics pour couvrir ce risque, des partenaires privés que constituent la Mutualité et

• La Fondation Concorde s'inquiète néanmoins du nouveau report d'un plan structurant faisant toute sa place à la voie assurantielle.

l'assurance ont toute leur place pour proposer, dans un contexte concurrentiel, des offres de qualité permettant à chacun de décider de façon optionnelle de la couverture de ce risque, en conservant les droits correspondant tout au long de leur vie.

Cette clarification de l'offre et cette impulsion donnée par les pouvoirs publics sont attendues par la Fondation Concorde pour que cette question de financement ne passe pas « de quinquennat en quinquennat » sans solution alors que la situation démographique se dégrade et que le besoin est de plus en plus urgent pour répondre aux préoccupations de nos concitoyens.

Le rôle des mutuelles, des assureurs au travers de la mise en place d'un contrat de complémentaire santé responsable incluant ces garanties doit être centré en particulier sur la question du reste à charge permettant à chaque foyer fiscal, à chaque ménage, à chaque citoyen de bénéficier de la meilleure protection contre la perte d'autonomie pour lui-même et son entourage. Ces chaînes de solidarité de proximité sont essentielles et efficaces mais doivent être adossées à des instruments financiers puissants permettant d'équilibrer les risques pour tous sans a priori idéologique et dans le respect du rôle respectif des pouvoirs publics et des acteurs privés.

La préparation des élections présidentielles et le début du quinquennat en 2022 sera l'occasion pour la Fondation Concorde de revenir sur ces enjeux pour contribuer à trouver un point d'équilibre entre le rôle des pouvoirs publics et celui des partenaires privés.

## À propos de la Fondation Concorde

Créée en 1997, la Fondation Concorde est un think tank indépendant et ouvert, reconnu d'utilité publique, elle a pour vocation de faire travailler ensemble hommes et femmes d'entreprise, élus membres de l'administration, universitaires et experts. La Fondation se fixe comme objectif de réfléchir aux meilleurs moyens de redonner à la France les meilleures conditions d'un retour à la compétitivité, la croissance et l'emploi. Elle compte 2 500 membres, spécialistes de différents domaines, qui se rencontrent au sein de ses groupes de travail et élaborent des propositions qui sont transmises aux décideurs politiques. La Fondation Concorde est présidée par Michel Rousseau, son Conseil scientifique par Christian de Boissieu et son Conseil d'orientation par Hervé Novelli. [fondationconcorde.com](http://fondationconcorde.com)

## CONTACTS

**Michaël Miguères - Les Rois Mages**

06 77 81 11 43 / [michael.migueres@lesroismages.fr](mailto:michael.migueres@lesroismages.fr)

**Laurence de Gaulle - Fondation Concorde**

06 84 83 47 52 / [degaulle@fondationconcorde.com](mailto:degaulle@fondationconcorde.com)